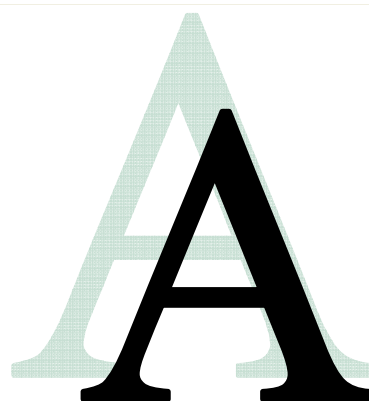


N° 49 Mois de novembre 2009

Nouvelles DE



AIGNAN EN ARMAGNAC



Le mot
du Maire

La SBA entre dans l'histoire



Dimanche 15 novembre à Fonsegrives (31), les jeunes de la Société Bouliste Aignanaise disputaient le championnat de ligue, « l'Open Ligue Jeunes par équipes ».

Quatre équipes de la ligue Midi Pyrénées qui compte huit départements se retrouvaient pour la demi-finale et la finale : Aignan, Trébas (81), Saint Juéry (3^{ème} en 2008) et Bagnères(65).

Le matin, c'est haut la main que les Aignonais ont gagné la demi-finale contre Bagnères sur le score de 14 à 6. La finale a quant à elle été beaucoup plus disputée mais nos jeunes sont sortis victorieux de ce rude combat face à une redoutable équipe de Trebas (81). Les coachs Michel Lagarde, Jean Dumay, François Aguer et Daniel Lalanne ainsi que le président Jacques Moulié peuvent être satisfaits de la jeune relève qui fait entrer la SBA dans la légende de la pétanque car cette équipe est la première du département à être championne de ligue, le plus haut niveau dans la catégorie des jeunes.

Dorian Mailho, Guillaume Dualé, Yanni Aoustin (minimes) ; Benjamin Lalanne, Jordan Aguer, Ludovic Pailhas, Simon Aurensan, Thibault Lagarde (cadets) ; Jordy Cantau, Kévin Lagarde (juniors) peuvent également être fiers d'avoir inscrit leurs noms en haut du tableau de ce championnat et de permettre ainsi à leur club d'entrer dans l'histoire. **1^{er} : Aignan** 2^{ème} : Trébas 3^{ème} : Saint Juéry 4^{ème} : Bagnères

La S.B.A. s'était distinguée au mois de mai en remportant deux titres de Champion du Gers en triplette féminine et en triplette cadets. Six mois après les jeunes remportent le titre en championnat de ligue !! Belle aventure pour les jeunes Aignonais, leurs coachs et la S.B.A.

Belle leçon que nous donnent ces jeunes par cette solidarité exemplaire qui amène une superbe victoire collective !!!!!

Félicitations aux joueurs, félicitations aux dirigeants et aux coachs qui ont su les préparer, félicitations à la S.B.A.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année

Mairie d'Aignan Place du Colonel Parisot 32290 AIGNAN-Tél : 05.62.09.24.11-Fax : 05.62.09.22.46

E-mail : aigna@wanadoo.fr -Site internet : <http://www.aignan.org>

La vie du Conseil municipal :

Commission Vie Associative et Sports

Au cours du conseil municipal du 3 septembre 2009, Chantal Sarniguet a fait part, à l'assemblée, de son désir de mettre fin à sa Présidence de la commission Vie Associative (voir ci-contre le courrier adressé au Maire et au Conseil Municipal).

Au cours de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 12 novembre, Marc Payros a été élu président de cette commission.

Délégués au S.I.A.E.P

Dans le cadre du projet de regroupement des syndicats des eaux de Riscle, d'Aignan et de Rivière Basse ainsi que des régies municipales de Plaisance et de Barcelonne du Gers, validé par le conseil municipal réuni le 1 octobre 2009, il convenait de désigner un nouveau délégué et un suppléant.

Le Conseil Municipal a élu Monsieur Patrick Navarre délégué titulaire de la nouvelle structure et Monsieur Michel Muradore délégué suppléant.

Regroupement des syndicats d'adduction d'eau potable de Riscle et d'Aignan

L'eau devient, chaque jour un peu plus, un bien précieux. L'enjeu des prochaines années sera de garantir la production et la distribution en quantité suffisante d'une eau de qualité. Dans le cadre du schéma départemental les délégués du S.I.A.E.P. d'Aignan ont travaillé dans l'intérêt des usagers.

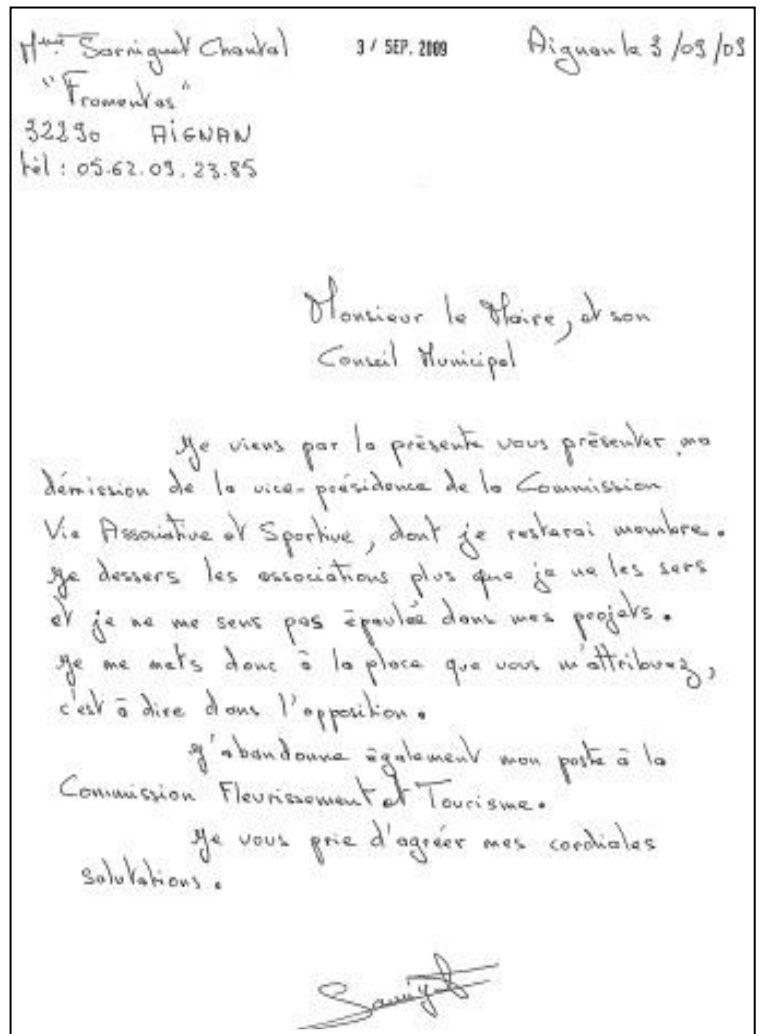
Dans notre région, seuls les syndicats de Riscle et d'Aignan se sont dotés d'unités de production répondant aux normes et capables de satisfaire les besoins de plus de 10 000 habitants. Les unités de Barcelone, Plaisance, Rivière basse, Beaumarchès ne correspondent plus aux normes. Deux pistes étaient possibles :

- équiper ces syndicats ou régies d'unités de production conformes pour un investissement avoisinant 10 000 000€.
- regrouper, conformément au schéma départemental, tous ces syndicats autour de Riscle et Aignan dont les capacités peuvent satisfaire largement les besoins, pour un investissement estimé à seulement 4 500 000€.

A ce jour 28 communes, sur 29, ont délibéré favorablement pour ce regroupement, choisissant la voie du réalisme, de l'économie, **de la solidarité** autour de notre bien commun : l'EAU.

La procédure, la plus simple, retenue pour la création du nouveau syndicat a été de dissoudre les syndicats existants et de demander à toutes les communes d'adhérer au syndicat le plus important c'est à dire Riscle en tant que structure d'accueil. Comparativement, Riscle regroupe 13 communes pour 2500 abonnés, alors qu'Aignan regroupe 12 communes pour 1700 abonnés. A ce jour, seules les infrastructures existantes à Riscle permettent d'accueillir décemment le siège du nouveau syndicat, ce qui est loin d'être le cas pour Aignan actuellement. En outre, Riscle occupe une place plus centrale par rapport au territoire regroupé et dispose déjà du matériel nécessaire à l'exécution de travaux en régie, synonyme d'économies avec possibilité de stockage sur place. En ce qui concerne Aignan, le futur hangar, dont l'édification doit commencer début décembre, constituera une base excentrée pour le petit matériel et les engins, plus particulièrement dédiés à l'entretien des réseaux du secteur des coteaux (ex Aignan) et de Plaisance.

Ce regroupement **avec une sécurisation d'approvisionnement par une liaison au Syndicat Nord-Est de Pau** est un investissement pour les trente prochaines années dans le cadre d'un service public de l'eau géré au mieux de l'intérêt des abonnés par des élus de proximité et ne saurait être comparé aux fermetures de tribunaux, d'écoles, de postes, de gendarmeries, accompagnées du sous développement en matière de téléphonie mobile et d'ADSL qui, eux, sont synonymes de moins de services publics et risquent d'engendrer la désertification de nos campagnes.



Le balcon de la mairie est réparé.



Lors de son passage sur la place, un camion de livraison avait accroché une branche du marronnier situé en face de la mairie sur laquelle était fixée la guirlande installée à l'occasion des fêtes de fin d'année. Dans sa chute, cette branche entraînait une partie du balcon de la mairie.

Une fois les responsabilités définies, nous pouvions engager les travaux. La meilleure offre étant proposée par Monsieur Boé, ce dernier se voyait confier les travaux de réparation.

Félicitations à l'artisan artiste qui a réparé le balcon de très belle manière, le temps qui passe se chargera d'apporter la patine.

La Guinguette :



Dès le 1er juin, Véronique AYLIES et sa sœur étaient à pied d'œuvre pour relancer la guinguette du lac. L'été ensoleillé a sans aucun doute favorisé la fréquentation de notre base de loisirs. Selon les comptages effectués par les deux maîtres nageurs présents sur le site au cours de ces deux mois, elle a été la plus forte depuis sa création.

Le toboggan remis en état juste avant la saison, à la suite d'une dégradation accidentelle, a connu lui aussi un vif succès auprès des jeunes et moins jeunes. Cette réussite est en partie liée à l'accueil que les jeunes salariés saisonniers de la

mairie ont su réserver aux touristes. La guinguette reste ouverte et depuis maintenant quelques semaines, Madame AYLIES a fait installer des baies vitrées à la terrasse pour accueillir ses clients dans de bonnes conditions à l'approche de l'hiver.

Déchetterie :

C'est fait, les containers du stade ont suivi ceux des arènes et sont désormais installés sur une plate forme réalisée par les services techniques de la commune à proximité de la déchetterie. La proximité des ateliers et de la déchetterie permet de maintenir plus régulièrement la propreté de ce site



Pour faciliter le tri des déchets et leur transport aux containers, le SICTOM OUEST met à disposition des sacs pour les Aignonais qui habitent en dehors du village et ne sont pas dotés de caissette.

Ces sacs sont disponibles au secrétariat de la mairie d'Aignan aux heures d'ouverture.

Pour plus de renseignements sur le tri sélectif vous pouvez vous rendre sur le blog du SICTOM : <http://sictomouest.blogspot.com/>



Travaux de voirie :

Au cours de cette campagne de travaux, les rues Guillaume Vital et de l'Abbé Monlezun ont été réparées par l'entreprise SOTRASO.

La rue des Arts devait faire l'objet d'un même traitement mais la commission urbanisme a souhaité réfléchir à une autre possibilité d'aménagement. Dans les prochains jours, le passage d'un géomètre et un travail d'étude devraient nous permettre de savoir si le projet de rue, sans trottoir, imaginé est réalisable. Affaire à suivre !!

Avenue des Pyrénées, des travaux réalisés en régie ont débuté le 2 novembre. Ils consistent en la réalisation d'espaces de parking, de l'entrée du village aux arènes et à la création coté opposé d'un cheminement piétonnier séparé de la chaussée par une plantation arbustive. Prévus pour une durée d'environ 1 mois, les aménagements seront réalisés en régie. Gilbert JANS à la pelle mécanique et Roland Balix pour le transport apporteront leur concours aux agents de la commune. L'entreprise Hébrais quant à elle s'occupera du profilage et du goudronnage. Cette réalisation par l'équipe technique municipale permettra de faire de substantielles économies sur ce projet.



Le Conseil Général du Gers subventionne cette réalisation à hauteur de 25%.

Assainissement impasse du Soulan :

En raison des dysfonctionnements constatés et de l'impossibilité de réaliser des installations individuelles, le schéma communal



d'assainissement prévoyait le raccordement des habitations situées impasse du Soulan au réseau collectif. Ce projet dans les cartons de la mairie depuis de nombreuses années a débuté jeudi 29 octobre. C'est l'entreprise SOTRASO titulaire du marché qui réalise cette tranche de travaux qui permettra le raccordement de ces habitations au réseau d'assainissement collectif de la commune.



Esthétique des réseaux :

Les ouvrages génie civil des travaux d'esthétique de réseaux sont terminés. Depuis la fin du mois d'août jusqu'au 15 octobre les pelles mécaniques ont enterré des gaines pour les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone. Les nouveaux réseaux électriques basse tension et haute tension sont en service ainsi que le réseau téléphonique pour lequel les poteaux ont été déposés. Il faudra attendre la mise en place des mâts d'éclairage public et leur raccordement électrique pour que cette opération puisse être terminée et l'ensemble des poteaux enlevés.



Avenue de l'Armagnac



Le nouveau transformateur

Un partenariat avec la Cave Coopérative des Producteurs de Saint Mont a permis de déposer dans le même temps la ligne moyenne tension qui alimentait leurs installations.

Grange « Ladoues » :

Les volets fabriqués et peints par nos salariés ont été installés sur les ouvertures de la grange »Ladoues« .



Pêche au lac d'Aignan :

En partenariat avec la Fédération de pêche Départementale et la Gaule Aignanaise, deux postes de pêche accessibles aux personnes handicapées vont être réalisés dans les prochaines semaines.



Salle polyvalente :

Les travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise Vienne. Bernard et son fils ont donné un peu de couleur à cette salle qui n'avait pas vu un seul coup de pinceau sur ses menuiseries extérieures depuis sa mise en service en 2001



Eglise Saint Saturnin :



L'église St Saturnin est en train de se faire étudier sous toutes les coutures! Une étude est actuellement menée sur cet édifice. Un architecte du patrimoine, Monsieur Tajan, réalise ce travail, secondé par un géomètre et un économiste de la construction. Cette église date du XII^{ème} siècle et son portail roman est classé aux monuments historiques depuis 1927. Comme tous les édifices de cette taille, cette église nécessite quelques travaux et nous avons sollicité cette étude afin qu'elle nous aide à en déterminer les priorités."

Dans le même temps, un dossier de demandes de subventions est en cours pour financer la restauration d'éléments mobiliers de l'église Saint Saturnin en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

La commune participera à hauteur de 10% de ce projet majoritairement financé par l'attribution d'une subvention de Monsieur le Sénateur Aymeri de Montesquiou, la donation de l'entreprise Diététique et Pharmacie et la subvention de la Fondation du Patrimoine.



L'autel Saint Joseph, deux chandeliers, une gravure et les lustres seront restaurés.

Travaux :

Dans le cadre de l'amélioration des locaux mis à disposition à l'AMA et à l'USA, c'est le cabinet d'architecte de Monsieur Tartas qui travaille sur les plans et les permis de construire. Les associations participeront ensuite à la réalisation des travaux pour lesquels la commune financera les matériaux.

Un programme de travaux sur deux ans a été engagé sur la piscine municipale d'Aignan dans le but de réaliser une économie d'eau importante tout en respectant les normes en matière de recyclage et de qualité sanitaire. Le réservoir tampon installé avant l'ouverture de la baignade a nécessité quelques réglages tout au long de l'été. Ce système permet d'économiser 10 à 15m³ d'eau par jour, l'appareillage de filtration sera quant à lui remplacé avant la saison prochaine. La clôture déposée pour permettre ces travaux a été remplacée par des jardinières. La fréquentation tout au long de cet été ensoleillé conforte le choix des élus dans leur volonté de maintenir ce bassin où de nombreux jeunes du canton peuvent aussi apprendre à nager.

Le concours des maisons fleuries 2009

A l'occasion de la soirée organisée par Aignan Animation le 13 juillet, les gagnantes du concours étaient récompensées pour les efforts mis en œuvre afin de participer à l'embellissement de la commune.



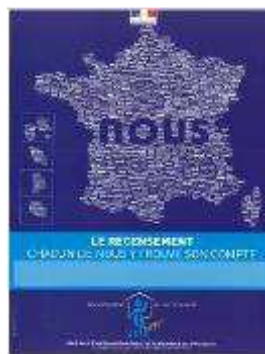
Madame Thérèse Culié : deuxième prix
Marie Claire Chaumet : troisième prix
Un prix spécial cour fleurie était remis à Sonia Chaumet.
Merci à toutes et à tous pour votre participation. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine

Recensement :

Entre le 21 janvier et le 20 février, la commune d'Aignan va procéder au recensement de sa population.

Christiane Carbonnier sera la coordonnatrice de cette opération. La commune sera découpée en deux zones : la zone « cœur de village » sera recensée par Brigitte Hogne secrétaire de mairie d'Aignan, la zone « campagne » sera recensée par Denise Thorignac retraitée du SIAEP.

Elles vous remercient d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez.



Ramassage de bois :

Les administrés de la commune qui se chauffent au bois ont la possibilité de ramasser du bois dans la forêt communale en demandant au préalable une autorisation.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le secrétariat

Le lundi matin sur la place du Colonel Parisot à AIGNAN



Ce lundi-là, le Bibliobus arrivé avec un peu de retard n'avait plus d'espace pour stationner devant la mairie.

Pourtant la signalisation est en place et le stationnement toujours interdit le lundi. Les panneaux et la rubalise sont déplacés régulièrement et les emplacements occupés. Cette interdiction prise en concertation avec les commerçants d'Aignan a pour but de faciliter l'accès aux marchands ambulants qui viennent s'installer et de permettre une circulation sécurisée pendant la durée du marché. Ces contrevenants ont-ils pensé aux risques qu'ils encourent s'ils venaient à renverser un piéton en sortant de leur stationnement !

Ce respect de l'autre et de la signalisation est aussi une forme de politesse. Merci d'avance !



Covoiturage :

Depuis maintenant quelques semaines une nouvelle association loi 1901 est née.

Avec la mise en place d'un site internet très simple et convivial cette association a pour but de mettre en relation les personnes qui se déplacent en voiture et qui souhaitent partager leurs places disponibles.

Si vous souhaitez partager vos déplacements, n'hésitez pas à contacter COVOITURAGERS.

<http://www.covoituragers.com>



Le lotissement de Guilhemblanc :

Un petit rappel des faits. En mai 2005, le conseil municipal qui travaillait depuis de nombreux mois sur un projet d'aménagement décide de réaliser un lotissement.

La municipalité n'ayant pas au sein de ses services les compétences nécessaires à la réalisation de ce projet de grande envergure décidait de le confier à la SEMGERS par la signature d'une convention publique d'aménagement. Au cours de ce contrat d'une durée de trois ans pendant lesquels la SEMGERS devait acheter les terrains, faire toutes les études nécessaires, procéder aux appels d'offre travaux, suivre la réalisation des travaux et commercialiser les lots équipés.

La transaction portait sur un montant de 433405€ HT, somme due à la SEMGERS à l'issue de cette convention une fois tous les lots vendus.

Quelques difficultés rencontrées pour les études de modification de la carte communale, du permis de lotir et surtout un affaissement de terrain décelé en août 2007 devaient remettre en cause les délais de réalisation de ce projet. Pendant quelques mois et devant une situation bloquée, la mairie refusait de signer une proposition d'avenant de prolongation à cette convention en raison des risques financiers encourus.

Après un an et demi de rencontre et de discussion, il semble que nous arrivions au terme des négociations avec la SEMGERS et qu'un compromis permette de sortir de cet imbroglio juridique sans remettre en cause l'engagement pris en 2005 tout en évitant une procédure juridique longue et coûteuse.

La SEMGERS qui se porte acquéreur des lots endommagés va accompagner la commune dans ce projet en assumant la charge financière liée aux délais de paiement obtenus sur une durée de 5ans pour les équipements publics et sur une durée de 8 ans pour la vente des terrains. L'opération soldée coutera comme cela était prévu 433405€ HT à la commune.

Dans sa réunion du 12 novembre 2009, le conseil municipal avec 8 voix pour et 6 abstentions a décidé de s'attacher les services d'un avocat spécialiste du droit public qui accompagnera la commune dans les dernières démarches. Sa mission consistera en la rédaction des actes et des délibérations nécessaires à la transaction de telle manière que les frais engagés pour la restauration des terrains endommagés par le glissement de terrain n'incombent pas à la commune.

Cette proposition sera soumise pour validation au conseil municipal et au conseil d'administration de la SEMGERS pour terminer la procédure de ce dossier, ensuite seulement la vente des lots pourra commencer.

Au-delà de la dépense, il faut regarder notre situation géographique, économique, les équipements dont nous disposons (école, collège, centre de secours, gendarmerie, etc.) les services et les commerces présents à Aignan.

Ce choix fait par l'équipe municipale précédente auquel j'ai participé, je l'assume et je le revendique encore aujourd'hui. Je reste persuadé que cet investissement dynamisera le secteur de la construction en mettant fin à la carence de terrains à bâtir disponibles.

Le prix de vente raisonné de ces terrains viabilisés permettra l'implantation de nouvelles familles qui viendront consommer à Aignan et dont les enfants viendront compléter les effectifs de notre école et du collège (-30 élèves en 3ans pour l'école, -25 au collège). Cet apport de population nouvelle permettra à nos services de rester présents, et aux commerces d'évoluer ou pour le moins de se pérenniser.

A suivre.....

OPAH :

La commune d'Aignan ainsi que cinq autres communes du canton ont souhaité adhérer au projet d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) mis en œuvre par la Communauté de Communes du Bas Armagnac. Ce nouveau dispositif qui devrait être accessible dans le courant du deuxième semestre 2010 permettra aux Aignanaises et Aignanaises d'accéder à des aides financières dans leurs projets d'amélioration de l'habitat. Bien entendu nous ne manquerons pas d'en reparler d'ici là.

ADIL 32 :

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Gers vous propose ses services de conseil neutre et gratuit sur les financements, l'accession à la propriété, les relations avec les professionnels, la copropriété, les rapports locatifs, la fiscalité immobilière, les contrats
Tél : 05 62 61 06 02-Fax : 05 62 61 08 35-Mail : adil32@wanadoo.fr

Electricité générale :



Bienvenue à Sébastien Jarry qui vient de s'installer à Aignan au N°1 de l'Avenue de l'Armagnac.

On lui souhaite beaucoup de réussite dans ses projets professionnels.

Vous pouvez le joindre au 0675 79 09 61

U.S.A. :



Stage de foot

L'école de football en entente avec le club de Manciet (entente ESAM) a obtenu pour la seconde fois consécutive, la labellisation des écoles de football de la Fédération Française de Football, gage de qualité et de reconnaissance du travail réalisé avec des éducateurs diplômés pour en assurer l'encadrement (cérémonie organisée le samedi 28 novembre au stade à 15h) : deux brevets d'état, cinq éducateurs, 1 initiateur. Deux de ces éducateurs (Luc Ballarin et Denis Serrin) sont salariés de la commune ou du club et sont détachés à l'encadrement de l'école de foot tout au long de l'année, mercredis et samedis après midi. Huit équipes sont engagées dans les différents championnats des catégories de jeunes.



Equipe des - de 17ans

L'équipe féminine forte de dix neuf licenciées entame sa seconde saison de championnat.

L'équipe 1^{ère} évolue en excellence (plus haut niveau départemental) et a échoué l'année dernière en finale de la coupe du Gers. Coupe remportée deux fois ces dernières années.

L'équipe 2 en tête de sa poule la saison passée a accédé à la division supérieure de 1^{ère} Division de district.

Les équipes sont encadrées et entraînées par Gregory Garcia, Philippe Aurensan, Denis Serrin et Auguste Magalhaes.

L'année dernière a aussi vu la création de l'amicale des joueurs, qui participe à l'animation d'après matches et organise différentes manifestations tout au long de l'année pour l'ensemble des joueurs et supporters.

Au chapitre des événements organisés par le club, après le traditionnel repas qui a animé le village fin octobre, la prochaine date à retenir est le 11 décembre 2009 pour le Loto de l'USA à la salle polyvalente.

A plus longue échéance, le tournoi corpo animera pendant 15 jours les soirées de la fin du mois de juin 2010 au stade municipal.

Jeunes ou moins jeunes, joueurs, futurs joueurs ou supporters, n'hésitez pas à venir participer à nos animations et à rejoindre notre club pour partager notre passion.

L'USA vous accueille tout au long de l'année.

Le club de foot a passé cette année ses 88 ans. Un fort bel âge en attendant le centenaire qui arrive à grands pas.

Sous la présidence d'Auguste Magalhaes depuis plusieurs années, une vingtaine de dirigeantes et dirigeants membres du bureau gère la vie de l'association de septembre à juin.

L'USA regroupe cent cinquante licenciés, environ soixante dix adultes et quatre vingt enfants de 6 à 17 ans. Avec ces chiffres, le club se situe au 12^{ème} rang des soixante quatre clubs de football gersois en terme de licenciés juste derrière les grosses cylindrées que sont Auch, l'Isle Jourdain ou encore Gimont...

Une position très favorable pour la représentativité de notre commune au niveau départemental.



Stage de foot

Le 28 octobre dernier, le club a organisé un de ses deux stages de l'école de foot, ouverts aux licenciés ou non licenciés. Cinquante enfants étaient présents, encadrés par une vingtaine d'éducateurs, joueurs ou joueuses seniors. Le stage fut comme d'habitude un moment studieux et ludique pour le plaisir de tous, petits et grands. Jeunes joueurs ou futurs joueurs, n'hésitez pas à venir vous essayer au football, lors de notre prochain stage du printemps. Les éducateurs de l'école de foot de l'USA seront heureux de vous accueillir.

Pour les seniors, deux équipes de garçons et une équipe de filles sont engagées en championnat au niveau départemental.



Equipe des - de 9ans

Le Jardin Solidaire de Cahuzac sur Adour :

Présidé depuis peu par Nicole Saint Sernin, le jardin solidaire est un **A**telier **C**hantier d'**I**nsertion, situé à Cahuzac sur Adour, dont le siège social est à Aignan, dans les bureaux de l'A.J.V.V.T.

Ouvert le 1 juillet 2008, il a pour objet de remettre dans un environnement de travail des personnes en difficultés sociales, économiques et familiales. C'est un tremplin pour le retour vers l'emploi.

Ces personnes en insertion sont suivies régulièrement par un conseiller en insertion professionnelle et les travailleurs sociaux. Une équipe de 10 salariés est à pied d'œuvre tous les jours pour cultiver des légumes de qualité, suivie techniquement par une professionnelle de l'encadrement et du maraîchage.

Le fruit de leur labeur est ainsi vendu aux adhérents de l'association, sous forme de paniers d'environ 2,5 à 5kgs de légumes par semaine livré à Aignan, Plaisance, Cahuzac/Adour.

Toute personne qui le désire peut devenir adhérente de l'association et ainsi recevoir toutes les semaines son panier de légumes.

Celles et ceux qui le souhaitent sont cordialement invités à se présenter directement sur les lieux de travail, route de Canet à Cahuzac sur Adour, pour une visite du jardin et une éventuelle adhésion. Pour toute inscription, merci de contacter le 06.89.66.74.81.



Associations des commerçants, artisans et professions libérales :

Les vendanges s'achèvent à peine et la chaleur de l'été se retire difficilement de notre belle Gascogne mais les commerçants, artisans et professions libérales pensent déjà à Noël !

Pour cette année, ils nous réservent encore de belles surprises : une semaine commerciale avec de nombreux lots, petits et grands et un marché de Noël le Dimanche 20 Décembre

Bonne nouvelle pour les enfants : les commerçants, artisans et professions libérales ont réservé la présence du Père Noël assez tôt ; il sera de passage pour notre marché de Noël !!!

Rendez-vous donc à partir du 14 décembre dans nos commerces pour notre traditionnelle semaine commerciale pour tenter de gagner de nombreux lots et n'oubliez pas de réserver sur votre agenda la date du 20 décembre pour venir faire vos derniers achats de Noël sur notre marché, salle polyvalente.

Bonne chance à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe des Commerçants, Artisans et Professions Libérales d'Aignan



La Chrysalide :



L'association « La Chrysalide » vient de renouveler son bureau.

Présidente : Geneviève Dauzères

Vice Présidente : Martine Lauer

Trésorière : Mipo Dantin

Trésorière adjointe : Marie Claude Duvignau

Secrétaire : Jacotte Feugere

Secrétaire adjointe : Gilles Lauer



L'atelier est ouvert aux enfants à partir de 8 ans le mercredi et samedi après midi. Guidé par un animateur, le public intéressé découvrira le modelage de l'argile, l'apprentissage du dessin ainsi que l'approche de la couleur.

Travail de mode à l'atelier de la Chrysalide, dans les locaux de l'ancien collège gracieusement mis à disposition par la municipalité d'Aignan

Photos aériennes :

Monsieur Chevalier a réalisé des photos aériennes sur le territoire de la commune d'Aignan. Pour tout renseignement : Franck CHEVALLIER FOVEA - Photographie aérienne, laminage et encadrements
27 rue des Forges, Bâtiment Crescendo 65000 TARBES.

Tél. : 06 03 06 73 06 Fax : 05 62 37 43 62 Email : franck.chevallier@gmail.com

Le S.I.R.A. :

Le Syndicat d'Initiative de la Région d'Aignan a renouvelé son équipe début 2009. Soutenu par la Communauté de Communes Terres d'Armagnac, il a pour mission de développer l'activité touristique de la région d'Aignan.

L'année 2009 a été productive et innovante :

- ✓ Dépliant touristique et calendrier annuel des manifestations de la région
- ✓ Présence sur les salons de tourisme régionaux
- ✓ Saint-Mont - Vignoble en Fête - sur le site d'Aignan avec sa nocturne
- ✓ Randonnées pédestres (suite à la tempête Klaus du 24 janvier nous avons dû annuler l'endurance équestre pour cause de circuits impraticables)
- ✓ « Ballade au pays de d'Artagnan » Circuit en véhicules anciens qui a remporté un franc succès
- ✓ Soutien du projet pour la création d'un circuit pédagogique dans la forêt d'Aignan
- ✓ Téléthon sur 2 weekend, rendez-vous les :
 1. **29 novembre** : baptême de piste sur le circuit de Nogaro, baptême de l'air à l'aéroclub de Nogaro
 2. **4 décembre à AIGNAN** : Concours de belote
 - 5 décembre à AIGNAN** : Animations toute la journée avec fil jaune surprise
En soirée : repas moules – frites



Appel à tous les VTTistes et cyclistes afin d'accompagner nos pompiers pour collecter des fonds dans les communes voisines

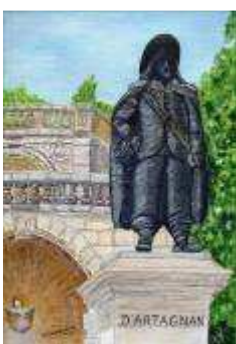
L'assemblée générale du **S.I.R.A** est prévue le 15 décembre 2009

A cette occasion, le Bureau composé de Marie Christine FORT et Mado PERES *Co-présidentes*, d'Albert KAUFFMANN et Hannie RANSIJN *Vice-présidents*, de Bernard ST SERNIN *Secrétaire*, de Bernard VIENNE *Secrétaire adjoint*, de Monique LEBRANCHU *Trésorière*, de Corinne MORA *Trésorière adjointe* et son Conseil d'Administration, vous invitent à venir nombreux, découvrir plus en détails leurs activités et leurs projets. . Ils auront le plaisir de vous présenter leur nouveau site internet.

Toute personne intéressée par le tourisme et ayant envie de se joindre à cette équipe motivée sera la bienvenue.

Les expos au syndicat d'initiative :

Depuis le mois de juillet les expositions se succèdent à la salle du syndicat d'initiative. Après les peintures de Jacques BRIANTI, originaire de Bagnères de Bigorre au mois de juillet et Stanley WOODWARD, Californien d'Averon Bergelle, au mois d'août, les locaux Christian VIENNE et Bernard SAINT SERNIN présentaient leurs toiles au mois de septembre. Les photographies de Daniel DUMONT de



Margouët Meymes prenaient possession des lieux tout au long du mois d'octobre avant de laisser la place aux peintures de Jean François VAYRAC. Viendront ensuite une expo de photos rétro préparée par Michel CRAPAUD et Bernard Saint SERNIN, les aquarelles de Madame PAGET et Michel CRAPEAU et enfin la peinture acrylique de Madame LABOUCHERE débiteront l'année 2010.

Le collège vert d'Aignan

Le Collège Vert, depuis 15 ans déjà, trace sa route dans le Paysage gersois de l'Education Nationale. Un Collège comme les autres !!! ; pas tout à fait puisqu'il offre depuis le début, outre un cadre exceptionnel, un internat de 80 places, une option "ENVIRONNEMENT" aux jeunes qui lui sont confiés. Les collégiens reçoivent donc, comme toutes et tous un enseignement "normal" de la 6^{ème} à la 3^{ème}, mais en plus ils reçoivent une éducation pour être demain des citoyens soucieux de l'avenir de notre (leur) environnement.

Après avoir rédigé et mis en place un nouveau règlement intérieur, un nouveau projet d'établissement préparant un nouveau contrat d'objectifs qui devra contractualiser entre le Collège et le Rectorat pour les 3 années à venir, d'autres évolutions permettant à la communauté scolaire d'évoluer.



Sortie acro-branches

Cette année, pour la première fois, tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} peuvent bénéficier de l'option environnement !!! (A noter toutefois qu'un certain nombre de jeunes volontaires en 3^{ème} peuvent suivre l'option "Découverte 3 Heures"). Les jeunes peuvent ainsi donc s'initier et se former "en classe et dans la nature" à la connaissance, la préservation de l'environnement et aux processus propres au développement durable, grâce aux programmes successifs qui leur sont proposés par l'équipe enseignante.

Depuis quelque temps aussi, les élèves en difficulté peuvent bénéficier de soutien grâce à l'embauche d'un assistant d'éducation "Accompagnement éducatif" et à l'investissement de plusieurs professeurs et surveillants sur des PPRE. Cette année, pour la première fois, nous avons le plaisir d'accueillir un AVSI qui aide plus particulièrement 2 de nos jeunes.

Enfin nous avons eu le plaisir d'être retenus dans la 2ème vague de passage à l'Environnement Numérique de Travail (ENT). La pédagogie devrait donc pouvoir assez rapidement évoluer grâce à ces équipements technologiques !! Mais, en plus, les jeunes et leurs familles doivent en bénéficier. En effet grâce à l'ENT tous les parents (qui sont équipés) recevront un IDENTIFIANT et un MOT DE PASSE individuels grâce auxquels ils pourront en temps réel et de chez eux (ou du bureau) consulter : les absences, les notes, le cahier de texte en ligne de leur enfant (devoirs leçons etc.) Mais ils pourront aussi bien sur, à terme, pouvoir bénéficier d'autres services et informations en ligne. Les rapports parents-enfants-collège devraient donc pouvoir ainsi évoluer très favorablement.



Opération nettoyage au lac d'Aignan

Le site restera bien sûr accessible depuis la plateforme : <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/col-vert-aignan/>

Les chiffres d'accueil pour cette année scolaire 2009/2010 : 155 élèves dont 58 filles

76 jeunes sont internes, (à noter qu'il reste quelques places pour accueillir des jeunes filles).

Les classes comptent entre 17 et 23 élèves

Le nombre d'enseignants est de 20 cette année (un certain nombre exerce sur plusieurs établissements)

Les surveillants sont au nombre de 8 et ont des services répartis sur la semaine, un CPE titulaire organise leur travail

Une infirmière, une assistante sociale et une conseillère d'orientation sont présentes certains jours de la semaine

Enfin 10 agents sont en charge de l'entretien général de l'établissement

Les services de la Communauté de Communes Terres d'Armagnac

Le Centre de Loisirs est ouvert tous les mercredis durant l'année scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Le CLSH « Les Aventuriers » accueille les enfants de 3 ans à 14 ans.

Les enfants participent à des activités multiples et variées : manuelles, sportives, culturelles... conformément à un projet pédagogique.

Horaires : de 7H45 à 18H Le midi : possibilité de manger au Centre de Loisirs Bons CAF et MSA acceptés.

Du dimanche 20 au mercredi 23 décembre le CLSH organise un séjour de ski à Peyragudes en partenariat avec l'ASPTT du Gers, encadrement ski avec des moniteurs fédéraux.



Mercredi 28 octobre, 10 jeunes aventuriers se rendaient à Auch pour deux spectacles organisés dans le cadre de CIRCA et profitaient du déplacement pour visiter le musée des Jacobins.

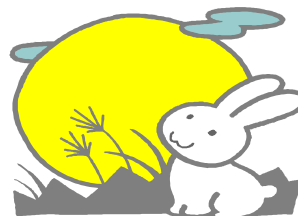
Le Multi-Accueil

Le multi accueil les « Pitchounets d'Armagnac » : service destiné aux enfants de 3 mois à 4 ans.

Tous les jeudis de 8H à 18H, une équipe qualifiée de professionnels de la petite enfance favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant dans un espace sécurisé.

Les enfants participent aux activités organisées selon leurs rythmes.

LES PITCHOUNETS D'ARMAGNAC



La Ludothèque

Le Père Noël passera à la Ludothèque le vendredi 18 décembre.

La Ludothèque : lieu de rencontres et d'échanges autour du jeu et du jouet.

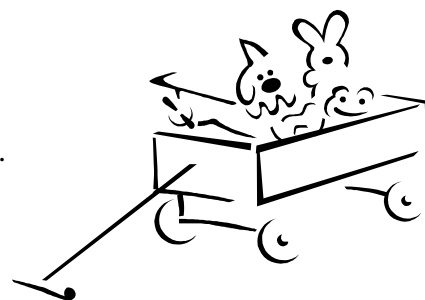
Un lieu d'accueil pour s'amuser sur place ou pour emprunter des jeux.

La ludothèque est ouverte aux enfants de 3 mois à 4 ans.

Les horaires:

Le mardi et le vendredi de 17H à 19H.

Le vendredi de 10H à 12H (deux fois par mois) pour les assistantes maternelles.



La Garderie scolaire.

Ouverte dès 7H30, et jusqu'à 18H30, la garderie scolaire fonctionne dans les locaux de la BCD du groupe scolaire d'Aignan

Groupe scolaire Abel Sempé :



Depuis la rentrée de septembre, la Communauté de Communes Terres d'Armagnac a doté l'école maternelle d'AIGNAN d'une nouvelle structure de jeu. " Le parcours du petit sapeur pompier" fait la joie de nos bambins dans la cour, pendant la récréation.

Dans le cadre du plan de relance, la Communauté de Communes Terres d'Armagnac a adhéré au projet Ecole Numérique Rurale. Le partenariat financier avec l'état permettra au groupe scolaire Abel Sempé ainsi qu'au Syndicat Scolaire Adour Arros d'être doté d'une classe numérique mobile dans les prochaines semaines. Tableau interactif et ordinateurs portables en réseau feront partie du nouvel environnement scolaire de nos enfants.

Pour tout renseignement sur ces services :